Préservation et gestion des espaces naturels

Plage de Beauduc

Présentation du site et identification de l'enjeu

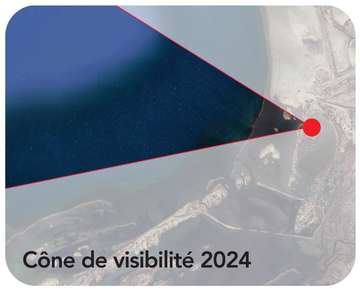

Ce site est un espace naturel fragile qui mêle paysages sauvages, lagunes, dunes et traces d'occupation humaine incarnée par les cabanons du village de Beauduc. Fortement fréquenté en été, notamment par les kitesurfeurs, le site subit toujours une pression liée au tourisme et à l'anthropisation. Ces phénomènes engendrent une fragmentation écologique accentuée par l'érosion et le changement climatique. Face à ces enjeux, des mesures de régulation, de renaturation et de sensibilisation ont été mises en œuvre pour concilier préservation des milieux et accueil d'usages récréatifs sur site.

ITINÉRAIRE LITT'OPP

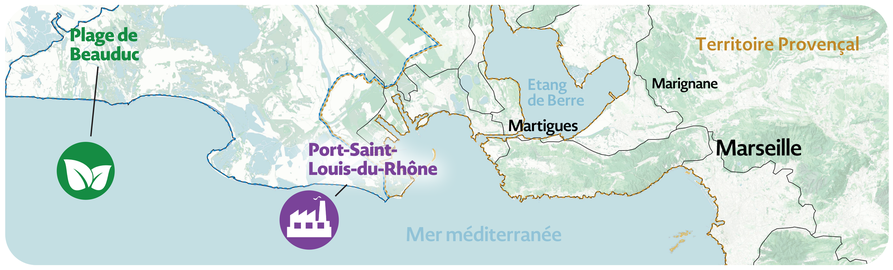

Industrie et productivité

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Présentation du site et identification de l'enjeu

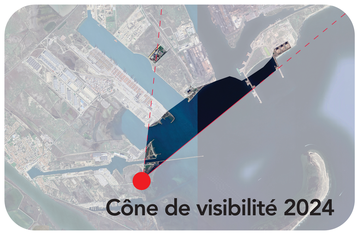

Au pied du port Napoléon, ce site s'inscrit dans un paysage mêlant zones humides, marais salants et petites activités portuaires locales. Il se trouve à la croisée d'enjeux forts : préserver un cadre paysager naturel tout en accompagnant une stratégie nationale de réindustrialisation. Héritier d'un passé industriel fragilisé par la mondialisation, le territoire se transforme aujourd'hui sous l'impulsion du lab territorial Fos-Berre, avec l'objectif de concilier développement économique, adaptation des infrastructures, préservation de l'environnement et qualité de vie. Port-Saint-Louis se positionne aujourd'hui comme un laboratoire sous haute surveillance d'une reconquête industrielle qui se veut respectueuse des spécificités écologiques et culturelles des lieux.

RECONDUCTION

La comparaison entre les photos de 2008 et 2024 révèle

① Un paysage vierge de toute construction, dominé par une végétation littorale spontanée (oyats, salicornes, tamaris, etc.) indiquant une dynamique de renaturation et un retrait imposé des aménagements anthropiques

② Le démantèlement des cabanons et caravanes visibles en 2008 illustre l'application de la loi Littoral contre l'urbanisation informelle

Un volontarisme des opérations de démantèlement à des fins écologiques malgré des modes de vie qui étaient devenus partie intégrante du paysage local

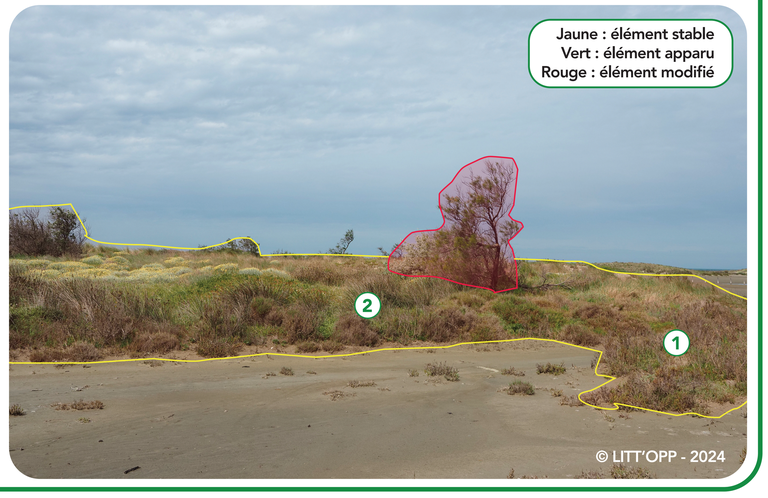

RECONDUCTION

La comparaison entre les photos de 2008 et 2024 révèle

① Le maintien des infrastructures industrielles et des éoliennes dans un contexte de transition énergétique

② Une gestion différenciée des espaces, oscillant entre des zones naturelles et aménagées

③ La reconquête de l'ancien chemin par la végétation spontanée

④ Un stationnement sauvage visible en arrière-plan

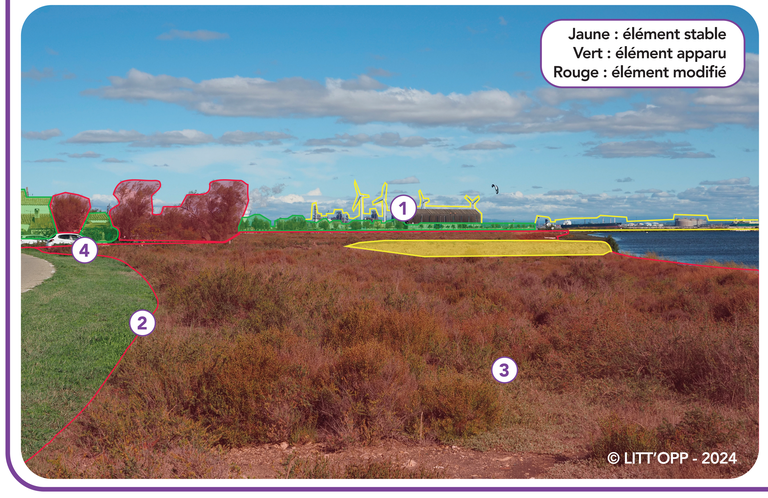

© L'équipe LITT'OPP : H. BELUS, V. BRUNET, C. LEYE, P. MALERET & B. PERONNET. Étudiants du Master 2 Urbanisme et aménagement, parcours Paysage, Aménagement et Urbanisme Écologique encadré par B. ROMEYER, Maître de conférences en urbanisme et aménagement & K. NOVELLAS, paysagiste concepteur urbaniste et docteur en paysage. Commandité par S.THUREAU, Chargé de mission & MC. VALLON, Chef de projet de la Région Sud

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
CONNAISSANCE DU TERRITOIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
amU Faculté de droit et de science politique Aix Marseille Université
IMVT Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires
IUAR Institut d'urbanisme et d'aménagement régional Aix – Marseille

agencemars.com